



SIGNATURE CONTRAT VENTE

Par Vali

J ai signé bon commande auto 5000 euros avec chèque acompte 500 euros je n ai pas pris le véhicule car le vendeur auto ne prenait pas de chèque certifié il voulait un virement(fortement déconseillé par ma conseillère de banque)ça ne l à pas empêcher de retiré mon chèque de 500 euros. Depuis février ça dure il réponds pas à mes mails ni SMS

Aujourd'hui convoqué avec conciliateur de justice mais il n est pas venu au rv. Il m avait promis de me rembourser 350 euros. Son bon de commande stipule juste acompte chèque acompte 0 pas la somme de 500 euros

Y a t il un espoir de récupérer cette somme.

Cordialement